

DÉCISION DU MAIRE N° 2025/11/169

Objet : 169 - Signature d'une convention avec M. Jean-Luc HAUGUEL pour l'Université Inter-Ages de Normandie pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu la demande formulée par M. Jean-Luc HAUGUEL, en sa qualité de président de l'Association « Université Inter-Ages de Normandie-antenne de Vire Normandie », de disposer de la salle « La Halle Michel Drucker », le mercredi 21 janvier 2026, pour l'organisation d'une conférence,

Considérant que la commune est favorable à cette mise à disposition,

Décide

- De donner son accord à la conclusion d'une convention avec M. Jean-Luc HAUGUEL en sa qualité de président de l'Association « Université Inter-Ages de Normandie-antenne de Vire Normandie », pour la mise à disposition de la salle « La Halle Michel Drucker », le mercredi 21 janvier 2026, de 18h00 à 23h00, pour l'organisation, à 20h00, d'une conférence intitulée « 1789 : La Normandie à la veille de la révolution » par Bertrand Bailleul, président d'Un Nouveau Monde.

Comme prévu pour les associations de Vire Normandie à but non lucratif et concourant à un intérêt culturel général, la mise à disposition de la salle sera accordée gratuitement une fois par an en 2026.

Fait à Vire Normandie, le 26 novembre 2025

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251201-169-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2025
Publication : 01/12/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Décision du Maire n°2025/11/169 du 26 novembre 2025

